

<p>Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr</p>	<p><input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 1<sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2<sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3<sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire</p>	<p>Date : Le 05/11/2018 De 18 H15 à 20H32</p>
---	--	---	---

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme PETIT</li> <li>● Mme RODRIGUES</li> <li>● Mme PICHON</li> <li>● Mme GUENET</li> <li>● Mme FOURMON</li> <li>● Mme ANNETTE</li> <li>● Mme RENE</li> <li>● Mme PORTEFAIX</li> <li>● Mme FEMY</li> <li>● Mme FEDELER (RASED)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme LEBRETON</li> <li>● Mme LECOMTE</li> <li>● Mme FALIN</li> <li>● Mme GUYOTON</li> <li>● Mme RENARD</li> <li>● Mme ROMELOT</li> <li>● Mme BERGERON</li> <li>● Mme MOLINIER</li> <li>● Mme TEULON</li> <li>● M. ADAM</li> </ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme VENAISSIN</li> <li>● Mme GAUDARD</li> <li>● Mme NESTORET</li> <li>● Mme LAFON</li> <li>● Mme JOUNIAUX</li> <li>● Mme BAYARD</li> <li>● Mme CHAMPION</li> <li>● Mme CHARRIEAU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mme AIT-HATRIT</li> <li>● Mme CARON</li> <li>● Mme DEMIAUTTE</li> <li>● Mme LOUPIAS</li> <li>● Mme CATTIAUX</li> <li>● Mme LAMMERS</li> <li>● Mme THIVERNY</li> <li>● M. GUASCO</li> </ul>
Le maire ou son représentant	● M. PINTURIER ( Maire de SAINT-PATHUS ) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires)	
Autres membres invités	● Mme TAROT (ATSEM) ● Mme MASSENET (ATSEM) ● Mme OMIEL (ATSEM)	
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es)</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale</li> <li>● M. GRAS (DDEN)</li> <li>● Mme LAGARRIGUE (Enseignante)</li> <li>● Mme KACZOR (parent d'élève) ; Mme BALEUX (ATSEM)</li> </ul>	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Esther FEMY
---	---------------------------------------

**ORDRE DU JOUR  
du 1<sup>er</sup> conseil d'école**

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 12 Juin 2018
2. Présentation du RASED
3. Effectifs de rentrée et répartition des classes
4. Tableaux Numériques Interactifs
5. Elections des représentants de parents d'élèves
6. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
7. Prestataire fournitures scolaires
8. Propreté cour de récréation
9. Classes découvertes
10. Sorties scolaires/ Manifestations
11. Coopérative/Crédits
12. Travaux

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il:

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole;
- présente les excuses des absents;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme FEMY Esther,
- propose un tour de table afin que chacun se présente.

Monsieur PINTURIER, Maire de SAINT-PATHUS, s'excuse par avance et ne pourra rester plus d'une heure.

### **1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16/06/2017**

Le procès-verbal du Conseil d'école du 12 Juin 2018 est approuvé par les membres du Conseil d'école.

### **2/ Présentation du RASED**

Le R.A.S.E.D est le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté. Sur l'école VIVALDI, il se compose de deux personnes qui interviennent à différents moments de la semaine :

- Sandrine FEDELER, maîtresse d'adaptation, qui travaille à partir des signalements des professeurs sur les difficultés d'apprentissage des enfants n'ayant pu être résolues par l'enseignante de la classe. Ses objectifs sont les mêmes que les professeurs mais la démarche est différente et adaptée selon les cas. Elle travaille avec un petit groupe d'élèves en dehors de la classe dans une salle dédiée (1 à 2 fois par semaine) et uniquement pour les classes élémentaires (du CP au CM2). Madame FEDELER intervient également dans les écoles de Oissery, de Saint-Souplets et de Marchemoret. En 2017-2018, Madame FEDELER a aidé 26 élèves rien que pour l'école Antonio VIVALDI.
- Sonia LOPES, psychologue scolaire. Elle intervient toujours en accord avec les familles.

Sur la circonscription de Meaux-Nord, il n'y a pas de maître G ( aide à dominante rééducative).

Les actions du RASED sont complémentaires aux autres aides (pédagogie différenciée, orthophonie, psychomotricité...) apportées à l'enfant.

Pour terminer, Madame FEDELER remercie la municipalité d'avoir trouvé un accord avec les autres communes du secteur afin de financer les nouveaux tests WISC-V pour la psychologue scolaire.

### **3/ Effectifs de rentrée et répartition des classes**

Pour cette rentrée 2018, à l'école VIVALDI, il y a:

- 22 enseignantes (pour 19 classes)
- 6 ATSEMS

- 3 AVS (Mme KRAMER, Mme ORFEVRES, M.SCHIERY, M.MARTINEZ).
- 1 intervenant rémunéré : M.TERON (EPS)

Au niveau des classes, la répartition est la suivante :

- Deux Petites Sections avec pour enseignantes : Mme PETIT (25 élèves) et Mme RODRIGUES (25 élèves)
- Une classe de Petits-Moyens : Mme GUYOTON (24 élèves (6 petits et 18 moyens))
- Une classe de Moyenne section : Mme PICHON (26 élèves)
- Une classe de Moyens-Grands : Mme LAGARRIGUE (24 élèves (18 moyens et 6 grands))
- Deux classes de Grande Section : Mme FOURMON (24 élèves) et Mme GUENET (24 élèves).

Au total, les sept classes de maternelle comportent 173 élèves, soit 24.7 enfants par classe de moyenne.

Pour les classes en élémentaire, la répartition est la suivante:

- Deux classes de CP : Mme RENE (25 élèves) et Mmes LECOMTE/LEPRETRE (24 élèves)
- Une classe de CP-CM2 : Mmes LEBRETON/CAILLAT (20 élèves (8 CP et 12 CM2))
- Deux classes de CE1: Mme MOLINIER (26 élèves) et Mmes ROMELOT / DECOTTIGNIES ( 26 élèves)
- Deux classes de CE2 : Mme RENARD (29 élèves) et Mme FALIN (30 élèves)
- Un CE1-CE2 : Mme BERGERON (26 élèves (6 CE2 et 20 CE2))
- Deux CM1 : Mme FEMY (31 élèves) et Mme TEULON (31 élèves)
- Deux CM2 : Mme PORTEFAIX (24 élèves) et Mme ANNETTE (24 élèves)

Au total, les douze classes élémentaires comportent 316 élèves, soit 26.3 élèves en moyenne par classe.

L'effectif total pour les dix-neuf classes est de 489 élèves.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 50 élèves de Petite Section de Maternelle sont attendus pour un départ de 60 élèves au collège en juillet 2019.

Le début d'année a été assez compliqué pour la classe de CE1 B. En effet, suite au congé maternité de l'enseignante et la démission d'une enseignante stagiaire, les remplacements se sont multipliés. Finalement, Madame ROMELOT, qui enseignait à l'école en CE1 l'année dernière, a été nommée en remplacement sur ce poste à partir du 5 novembre 2018.

Une fermeture de classe a été prononcée en élémentaire pour cette nouvelle année scolaire. En effet, 75 CM2 sont entrés en sixième, 15 élèves ont été radiés et 57 enfants ont été admis en PS (42 enfants étaient prévus au départ). Toutefois, 30 nouveaux élèves de tous niveaux sont arrivés dans l'école et certaines classes se retrouvent très chargées. En CM1, les deux classes sont à 31 élèves, en CE2, nous sommes à 29 et 30 enfants par classe. Serait-il possible, si de nouvelles inscriptions sont prévues en CE2 ou CM1, de faire une exception jusqu'à la fin de l'année et de les inscrire temporairement à l'école Charles PERRAULT, où les effectifs sont moins chargés, d'autant plus que le Directeur est d'accord ?

M.PINTURIER : « La politique de la ville est de n'accepter aucune dérogation pour éviter les problèmes. Le Conseil des Maîtres doit faire en sorte de constituer les classes de façon à ce que l'on ne se retrouve pas dans cette situation.

M.ADAM : « Au mois de juillet, nous avons constitué deux classes de CM1 à 27 élèves. Entre le 1er juillet 2018 et le 4 septembre 2018, 6 nouveaux élèves de CM1 se sont inscrits en Mairie et 2 de plus depuis la rentrée. Que se passe-t-il si de nouveaux élèves arrivent sur le secteur ? Cela pose également des problèmes de sécurité. Les élèves ne peuvent garder leur cartable dans la classe ; il n'y a plus de place. »

M.PINTURIER : « C'est une situation exceptionnelle, qui ne s'était jamais produite auparavant. Si des élèves nés en 2009 ou 2010 arrivent sur la commune, nous étudierons cas par cas afin de trouver une solution. »

#### **4/ Tableaux Numériques Interactifs :**

M.ADAM : « Depuis plus d'un an, nous vous alertons sur nos difficultés à utiliser les TBI au sein des classes. Une société de maintenance est venue dans l'école pendant les vacances scolaires et les appareils fonctionnent encore moins bien qu'avant. Sur les 9 TBI, 6 ont une lampe défectueuse, 2 sont mal calibrés et un fonctionne parfaitement. De plus, quand ils sont revenus au mois de septembre, l'ordinateur de Madame FALIN a été restitué abîmé sur un coin. Un état des lieux a été effectué et transmis à la société mais nous n'avons aucun retour. »

M.PINTURIER : « La société qui s'est occupée des TBI de l'école nous a fait remonter que les stylets n'étaient pas chargés et les ordinateurs pas toujours rendus, ou alors avec des codes manquants. »

M.ADAM : « Les ordinateurs sont regroupés dans mon bureau à la veille au soir des interventions. Sur chaque ordinateur, j'ai apposé des étiquettes avec le nom de l'enseignante, le numéro de la classe ainsi que le code utilisateur.

La municipalité a investi beaucoup d'argent, les enseignantes ont acheté des manuels numériques et les enfants ont l'habitude maintenant de travailler avec cet outil. Il est vraiment dommage de ne pas pouvoir les utiliser.

M.PINTURIER : « La municipalité va remplacer les TBI de l'école à la fin de l'année scolaire et en installer de nouveaux dans toutes les classes. Remplacer des lampes coûte cher et l'investissement n'en vaut pas la peine.

M.PINTURIER quitte le Conseil d'Ecole à 19h05.

#### **5/ Elections des représentants de Parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont tenues le vendredi 12 Octobre 2018 de 08H30 à 12H30. Voici les résultats :

Nombre d'électeurs inscrits	689
Nombre de votants	248
Bulletins blancs ou nuls	15
Suffrages exprimés	233

soit 35,99 % de participation.

L'association « Bougeons pour les Enfants de VIVALDI » a obtenu 188 voix, soit 15 sièges.

L'association « Protéger nos enfants Conseiller les parents Construire ensemble » a obtenu 45 voix, soit 5 sièges.

Pour rappel, le taux de participation lors des dernières élections (octobre 2017) était de 34,10 %.

M.ADAM tenait à remercier l'association pour leur aide précieuse lors de l'organisation de ces élections (mise sous plis, dépouillement...)

## **6/ Vote et approbation du Règlement intérieur**

M. ADAM procède à la lecture du règlement intérieur de l'école. Celui-ci est identique à celui de l'année dernière sauf les nouvelles coordonnées téléphoniques qui ont été rajoutées.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

## **7/ Prestataire fournitures scolaires:**

Les fournitures scolaires ont bien été reçues dans les délais. Toutefois, nous ne comprenons pas pourquoi les premières commandes effectuées en juin sont les dernières arrivées.

Mme FERNANDEZ : « Ce n'est pas normal car j'effectue les bons de commandes une fois transmise par le Directeur et ceux-ci sont validés tous les jeudis. Le délai de livraison de la Société PICHON est de 5 jours ouvrés. Toutefois, je n'autorise pas de livraisons pendant les vacances scolaires afin d'éviter tout problème.

M.ADAM : « Généralement, je suis à l'école vers le 20 août et les enseignantes présentes aux alentours du 25 août. Serait-il possible que nous soyons livrés entre le 20 et le 25 août ?

Madame FERNANDEZ prend note.

Madame RODRIGUES : Le catalogue PICHON propose beaucoup de produits pour les classes élémentaires. Pour la Maternelle, le choix est restreint et les jeux sont très chers. Pourrait-il y avoir un marché pour les élémentaires et un autre pour les maternelles ».

Madame FERNANDEZ prend note.

## **8/ Propreté cour de récréation :**

Nous déplorons le fait que la cour de récréation des CP-CE1 soit souvent recouverte de papiers divers. En effet, les poubelles sont constamment éventrées par les chats et les oiseaux. Serait-il possible de changer celles-ci par de plus résistantes ?

Madame FERNANDEZ : « Avec Vigipirate, nous ne pouvons pas mettre de poubelles opaques dans la cour. De plus, Les sacs doivent être transparents. »

Il serait bon également que le Service des Espaces Verts vienne pour enlever les feuilles mortes au sol car la cour est très glissante.

## **9/ Classes découvertes**

Lors de cette année scolaire, neuf classes ont monté un projet de classe découverte :

- Le CM1 B de Madame TEULON partira à Londres du 18 au 22 mars 2019. Les élèves visiteront la capitale, feront une croisière sur la Tamise. Le voyage se fera en Ferry. Les animateurs présents s'adresseront en anglais aux élèves. Le prix maximum sera de 615 euros.
- Le CP1 (Madame RENE), et le CE2 B (Madame FALIN) ont l'intention de partir à GURGY pour une classe découverte poney du 11 au 15 mars 2019. Les haras sont sur place, il y aura deux animateurs par classe plus un animateur spécialisé sur les activités du monde équestre. Le prix du voyage est fixé à 330 euros.
- Le CM2 A (Madame PORTEFAIX) , le CP-CM2 (Mme LEBRETON), le CM1 B ( Mme FEMY) et le CP 2 (Mme LECOMTE) partiront également à GURGY 18 au 22 mars 2019. Le prix pour ce séjour est fixé également à 330 euros.

- La PS de Mme RODRIGUES et la classe de MS-GS de Madame LAGARRIGUE vont partir 2 jours au Château de COMPIEGNE le 13 et le 14 mai 2019.
- Les CM2 B de Madame ANNETTE se rendront le 18 et le 19 juin 2019 à Caen pour visiter les plages du débarquement.

Des réunions avec les parents sont prévues avant le départ pour répondre à toutes les questions et présenter les projets.

Nous ferons un courrier à la Mairie pour une demande de subvention exceptionnelle.

### **10/ Sorties scolaires et manifestations 1<sup>er</sup> trimestre :**

- Le marché de Noël sera organisé le vendredi 14 décembre 2018 à 16h45 de la PS au CM2. Un stand sera tenu par l'association de parents d'élèves BEV.

- L'équipe enseignante tenait à remercier l'association de parents d'élèves « BEV » pour la semaine du goût et l'installation de la Ferme dans le jardin du Prieuré.. Les intervenants étaient très professionnels et très pédagogues. Les retours des enseignantes et des enfants sont très positifs.

Le concours de dessins est ouvert jusqu'au 30 novembre 2018.

- Les enfants du cycle 3 se rendront le dimanche 11 novembre 2018 au monument aux morts et chanteront deux couplets de la Marseillaise.

- Un exercice attentat-intrusion aura lieu le mardi 20 novembre 2018 de 9h30 à 12h00. Un courrier sera transmis aux familles.

- La boum des CP / CE1 et des CE2 jusqu'au CM2 se tiendra le 21 décembre 2018 à l'école, dans la salle de motricité.

BEV : « Si une kermesse est prévue cette année, la date idéale serait le 29 juin 2019 ».

### **11/ Coopérative scolaire- Crédits**

M. ADAM présente les comptes.

Au 5 novembre 2018, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 23 522.94 euros dont 2369,40 euros de coopérative de classe.

M. ADAM rappelle que les parents d'élèves ont le droit de consulter les comptes de l'école, qui leur seront remis en toute transparence.

Le bilan comptable est distribué aux parents d'élèves pour vérification.

Des achats vont être effectués pour l'école au cours du trimestre : matériel pour la salle de motricité et sonos pour le cycle 2 et le cycle 3.

### **13/ Travaux:**

Des travaux ont eu lieu dans l'école pendant les vacances scolaires et M. ADAM remercie la municipalité

et son personnel pour l'ensemble des réalisations :

- Peinture au rez-de-chaussée (couloir et toilettes garçons / filles)
- Nouveau mobilier (tables et chaises) dans les classes de CE1 A et CE1 B.
- Pose d'un tableau blanc en CM1 A.

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h32.